

Langues officielles

Je me suis opposé au bill. Je proteste contre cette résolution car ce serait nettement exprimer au premier ministre ma confiance dans des résultats qu'il n'a pas obtenus. Jamais auparavant un gouvernement n'a demandé un vote de confiance pour des objectifs qu'il n'a pas atteints après avoir changé d'attitude après des élections. Je demande aux députés derrière moi s'ils vont se laisser duper. Je regarde un ou deux d'entre eux qui ont été élus simplement grâce à la loi sur les langues officielles, tout au moins d'après le ministre des Transports et deux ou trois autres ministres.

Cette résolution manifeste un mépris du Parlement, car le Parlement n'est consulté que lorsqu'il peut fournir un avantage politique au premier ministre. Celui-ci espère l'appui du public. Ce n'est pas un plan très subtil. La supercherie est bien trop évidente. Quant à moi, je n'ai pas suffisamment confiance en ce gouvernement pour l'appuyer pour ce qu'il n'a pas fait. Je n'appuierai pas une telle supercherie politique.

Ce qu'il veut, c'est faire croire aux Canadiens français que le bilinguisme absolu l'emportera. C'est l'interprétation qu'on en donnera. Si le parti conservateur l'appuie, le Canada français pourra tout simplement dire: «Pourquoi appuyer ce parti? Simplement parce qu'il a appuyé la mesure prise par le gouvernement?»

D'une part les ministres du gouvernement essaient de tromper les Canadiens français, et d'autre part ils essaient de faire croire au reste du Canada qu'ils ont changé d'attitude. J'ai essayé, monsieur, avec toute la considération que j'ai pour la Chambre, de supprimer tout ce vernis verbal avec lequel le premier ministre s'est efforcé de recouvrir cette loi d'urgence. Si l'opposition vote pour la résolution, chacun de vous, suivant le ministre des Transports, le ministre des Communications, et le ministre des Postes, aura voté pour la loi. Personne parmi vous ne pourra se rendre à sa circonscription et affronter cela. Ce sera l'argument des libéraux dans chaque région du pays.

Le parti conservateur a essayé d'améliorer la loi sur les langues officielles. On l'a rebuffé. Je ne vais pas demander aux députés de lire la loi sur les langues officielles mais mon opinion, et ici je ne m'appuie pas sur un sondage d'opinion est que peu d'entre eux l'ont lue. Je n'ai jamais eu coutume—et à mon âge je vis au jour le jour, de modeler mes principes sur l'opportunisme politique. Je n'ai nullement l'intention de trembler devant de faux dieux. Il s'agit d'une supercherie évidente.

Monsieur l'Orateur, j'ai passé ma vie à essayer d'assurer l'égalité à tous les Canadiens de toutes les origines raciales. Tous mes efforts n'auront servi à rien. Étant donné que j'étais de descendance mixte, je comprenais le problème des autres qui l'étaient également. Mes ancêtres se trouvaient au Canada depuis le début des années 1800, mais je n'étais pas Canadien à cause de mon nom. Je ne fus pas accepté en tant que Canadien. J'ai mis un terme à cela et ai déclaré que nous étions tous Canadiens.

Et que se passe-t-il aujourd'hui? Il y a des anglophones, des francophones, des gens de cultures diverses de toutes sortes. Tous les efforts que j'ai faits sont maintenant balayés, et c'est la fin du canadianisme auquel, par dessus tout, je me suis consacré pendant toute ma vie. Ce sera peut-être la dernière fois que je prendrai la parole à ce sujet lorsque le débat sera ajourné, mais mes derniers mots seront les suivants: Que Dieu nous garde de la désunion que connaît actuellement notre pays.

Nous ne pourrions jamais construire la nation que notre potentiel de ressources nous permet de construire en nous divisant entre anglophones, francophones, personnes d'ori-

gines culturelles diverses, ou autres. Pour moi, il y a les Canadiens d'abord, ensuite et toujours!

Des voix: Bravo!

L'hon. Bryce Mackasey (Verdun): Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire: Dieu garde le Canada, si l'attitude de l'honorable représentant devait dominer à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, j'ai été un grand admirateur de très honorable représentant. Je pense que cela n'est plus un secret à la Chambre des communes. Je le suis toujours. A mon avis, le très honorable représentant est passé à la postérité grâce à la contribution qu'il a apportée au Parlement, grâce à la Déclaration des droits qu'il a formulée, et grâce à l'intérêt indéniable qu'il porte aux droits de l'individu. Le Parlement serait un endroit bien moins intéressant sans la présence du très honorable représentant. C'est un orateur inégalable et il ne le cède à personne pour noyer le poisson. Cet après-midi, il a très peu parlé du sujet. J'ai du mal à comprendre sa notion de l'égalité. L'égalité pour les Canadiens, signifie manifestement, pour le très honorable représentant, un Canadien unilingue anglophone, un Canada où Ottawa et la Fonction publique sont hors de portée pour des millions de Canadiens qui vivent dans une partie du pays appelée la province de Québec.

● (1640)

Le très honorable représentant a beaucoup contribué à faire progresser la cause des Canadiens francophones. Il a en fait nommé le premier gouverneur général francophone de l'histoire du Canada—après le premier gouverneur général anglophone, ce qui est très logique à mon avis. Mais lorsqu'on passe à un problème aussi délicat que les langues, lorsqu'on arrive à la question de l'unité, j'ai beaucoup de difficulté à comprendre la logique du très honorable député. Depuis de nombreuses années, j'essaie d'être à la Chambre chaque fois qu'il prend la parole parce que j'ai appris beaucoup de son style et de son aptitude à faire des discours sans lire le texte—ce qui devrait être obligatoire à la Chambre. Que sa notion du canadianisme puisse être acceptable pour les habitants de la province du Québec, Canadiens dont la langue maternelle est le français et à qui on dit qu'il existe une place pour eux à Ottawa à la condition qu'ils apprennent à parler anglais parce que c'est la langue de la majorité dans ce pays, c'est une chose qui me déconcerte et que je trouve difficile à comprendre.

Des voix: Bravo!

M. Mackasey: Le premier ministre a subtilement et astucieusement amené la notion de deux nations, la notion d'état associé, la troisième force, les peuples ayant d'autres cultures et des choses qui n'avaient rien à voir avec la question à l'étude, c'est-à-dire l'application efficace de la loi sur les langues officielles. Beaucoup de gens pensent que cette loi n'a pas été appliquée assez vigoureusement et que les progrès sont lents. Je ne partage pas leur avis. Je suis venu ici en 1962, lorsque les Créditistes s'inscrivaient en faux contre la déclaration du président du Canadien National selon laquelle les Canadiens français étaient inaptes à administrer une société canadienne appelée le CN.